

N° : DE/46/7.1/13.06.2022-10

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION</b>			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	6
Présents	38	Absents non représentés :	3
<b>VOTANTS</b>			<b>44</b>

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des Verdeaux à Bédarrides, le 13 juin 2022, après convocation légale reçue le 07 juin 2022, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, Mme Carine BLANC TESTE, Mme Nadège BOISSIN, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, Mme Cindy CLOP, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Isabelle DUCRY, Mme Evelyne ESPENON, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, M. Guillaume PASCAL, Mme Valérie PEYRACHE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Thierry ROUX, M. Jean-Claude RUSCELLI, M. Joël SERAFINI, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES, M. Gérôme VIAU.

**Etaient Absents représentés :**

M. Fulgencio BERNAL (pouvoir donné à M. Gérôme VIAU), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ), Mme Sylviane FERRARO (pouvoir donné à M. Cyrille GAILLARD), M. Thierry LAGNEAU (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Samuel MONTGERMONT (pouvoir donné à M. Stéphane MICHEL), M. Bernard RIGEADE (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA).

**Étaient Absents non représentés :**

Mme Sandy GEIGER, Mme Christelle PEPIN, M. Serge SOLER.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération : **M. GÉRÔME VIAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Compétence Assainissement collectif – Fixation de la participation à  
l'assainissement collectif**

Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-Président indique à l'assemblée que la communauté d'agglomération « les sorgues du comtat » a la compétence « Assainissement collectif » depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021

L'assainissement collectif est géré en régie directe pour la ville de Sorgues

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
LES SORGUES DU COMTAT

99-DE-084-2484 00293-20220613-DE13062022\_

Une participation pour assainissement collectif était instituée à la ville, il s'agit de délibérer pour reprendre cette participation au budget annexe « Assainissement collectif » avec les mêmes tarifs.

**Le Conseil Communautaire,**

**Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-Président entendu,**

**Et après en avoir délibéré à 43 voix pour et 1 abstention (R. IGOULEN) des membres présents et représentés, chapitre par chapitre,**

**AUTORISE** la reprise de la participation au budget annexe « Assainissement collectif » avec les mêmes tarifs, à savoir :

Participation maison individuelle ou de lotissement	638,35
Branchement par immeuble collectif	705,55
Plus participation par logement d'un immeuble collectif	137,76
Participation pour commerce et/ou bureau par m2 de surface de plancher	4,42
Participation par entrepôt par m2 de surface de plancher	1,81

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté D'Agglomération  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**

